



DEPARTEMENT DE L'AIN

Arrondissement de Bourg en Bresse
Canton de Ceyzériat



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102117-20260323-AR202621DELEG-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

ARRÊTÉ DU MAIRE N°21-2026

OBJET : DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURES AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUÉS

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LENT,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18 à L 2122-23,
VU le code de l'urbanisme,
VU le code des relations entre le public et l'administration,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal et de l'élection du maire et des adjoints en date du 20 mars 2026,

ARRÊTE

I — DELEGATIONS AUX ADJOINTS

Article I-1

Il est donné délégation à **Monsieur Olivier FERNANDEZ, premier adjoint**, pour les finances, l'exécution budgétaire, la gestion des salles communales, les associations, la citoyenneté et les politiques du logement social.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-2

Il est donné délégation à **Madame Florence PROST, deuxième adjointe**, pour les affaires scolaires et périscolaires, relais petite enfance, la gestion du temps méridien au restaurant scolaire et le projet éducatif de territoire.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-3

Il est donné délégation à **Monsieur Antoine SCHERMESSER SCHOFF, troisième adjoint**, pour l'urbanisme, notamment pour :

*signer les actes relatifs aux domaines d'urbanisme et d'habitat et d'aménagement du territoire, du PLU,

*Signer les autorisations d'utilisation et d'occupation du sol en vertu des dispositions du code de l'urbanisme et du PLU

*Signer les déclarations d'intention d'aliéner, les permis de construire, les déclarations préalables, l'exercice ou le renoncement au droit de préemption.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-4

Il est donné délégation à **Madame Laure Anne PARROUFFE, quatrième adjointe**, pour la communication et le conseil municipal des jeunes.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-5

Il est donné délégation à **Monsieur Clément SULPICE, cinquième adjoint**, pour la gestion des espaces verts et naturels, la forêt, l'embellissement de la commune et la gestion des chemins ruraux.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

II — DELEGATIONS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Article II-1

Il est donné délégation à **Monsieur Mohammed ZAHID conseiller municipal délégué**, pour les solidarités, la gestion des aînés, le social, les enjeux d'habitat insalubre et le suivi de la liste électorale.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

III — DISPOSITIONS GENERALES ET EXECUTION

Article III-1 : modalité d'exercice

Les délégations de fonctions et de signatures définies aux articles I-1 à II-1 sont exercées sous la surveillance et la responsabilité du Maire. Elles sont permanentes et ne sont pas subordonnées à l'absence ou à l'empêchement du maire.

Article III-2 : ordre de suppléance

La suppléance est assurée par les adjoints dans l'ordre de leur nomination à savoir :

1. M. Olivier FERNANDEZ
2. Mme Florence PROST
3. M. Antoine SCHERMESSE SCHOFF
4. Mme Laure Anne PARROUFFE
5. M. Clément SULPICE

Article III-3 : Exécution

Madame la secrétaire générale de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Ain, au service de gestion comptable de Bourg en Bresse, notifié aux intéressés et publié.

Lent le 23 mars 2026

Le Maire,

Yves CRISTIN

